



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 février 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 26 décembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Christophe Couic, absent à partir de 21 heures, a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau, absent à partir de 20h40, a donné pouvoir à Yvette Metzger
Françoise Cordroch a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

7.TERRAIN DE RUGBY – RENOVATION DES VESTIAIRES ET DU CLUB-HOUSE DU COMPLEXE SPORTIF ALEXIS TOULLIOU : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Exposé :

Parmi ses équipements sportifs, la Ville de Quimperlé dispose, sur le site de Kervidanou, d'un complexe de pratique du football et du rugby.

Ce complexe se compose d'un terrain de rugby, de trois terrains de football à onze, d'un terrain de football à huit, de deux terrains de football à cinq, de cinq vestiaires et sanitaires de différentes surfaces ainsi que d'un club-house réservé au club de rugby.

L'ensemble de ces équipements est mis à disposition des deux clubs de football, le Football Club Quimperlé qui évolue en DSE, et l'Union Sportive Quimperlé qui évolue en promotion d'honneur, ainsi que du Rugby Olympique Club Quimperlé

Ce club, dont les équipes de jeunes évoluent au niveau régional, est le seul représentant de cette discipline sur le territoire du pays de Quimperlé,

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de permettre le développement de la pratique du rugby, en particulier du rugby chez les jeunes, mais aussi de répondre aux normes d'accueil, la Ville de Quimperlé projette la rénovation de trois vestiaires, des sanitaires, ainsi que de la restructuration du club-house.

Le montant total des travaux est estimé à 129 157,31€HT. Il est envisagé de les réaliser en trois étapes, sur trois ans : une première tranche dès 2016 avec la rénovation du club-house pour un montant de 55 701,31€HT, la rénovation des sanitaires en 2017 pour un montant de 29 664€ HT, et enfin la réfection complète des vestiaires 1 et 2 en 2018, pour un montant de 43 792€HT.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous :

DEPENSES	Montant (HT)	RECETTES	Taux	Montant
Travaux	129 157,31€	Etat – DETR 2016	20%	25 831,46€
		Conseil Régional	10%	12 915,73€
		Conseil Départemental-Contrat de Territoire-Quimperlé Communauté-fonds de concours-« équipements sportifs d'intérêt communautaire »	10%	12 915,73€
		Autofinancement	30%	38 747,20€
			30%	38 747,20€
TOTAL	129 157,31€	TOTAL		129 157,31€

- de préciser que toutes les demandes de concours financier nécessaires à la réalisation de cette opération seront sollicitées dans le cadre de la délégation d'attributions du Maire relative aux demandes de subventions.

Avis favorable de la commission sport du 27 janvier 2016.

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 27 janvier 2016.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE
Michaël QUERNEZ